

**Le journal
d'Arlette
Laguiller**

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**Unité
ouvrière**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)



Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2347 - 26 juillet 2013 - Prix: 1 € - DOM: 1,50€

- **25 % de plus pour les grandes fortunes**
- **1 000 chômeurs de plus chaque jour**

**C'est ce
système
qu'il faut
changer !**



SOMMAIRE

Leur société

- p.4 ■ Les contrats d'avenir de Hollande
- Les propos de Boudouleix
- Les « pauvres » de l'UMP
- La mort d'Henri Alleg
- p.5 ■ Livret A
- Réforme bancaire et spéculation
- Abattement d'impôt
- p.8 ■ Dexia
- Apprentissage
- Professionnels du cinéma

Dans le monde

- p.6-7 ■ États-Unis : Detroit en faillite
- Italie : le procès du *Costa Concordia*
- Journée de lutte au Brésil
- Rassemblement d'extrême droite en République tchèque
- Dubaï

Dans les entreprises

- p.9 ■ Geodis
- Centre de dialyse Serena (Var)
- Doux et Tilly-Sabco
- p.10 ■ Safen-Onet - Cholet
- Centrale nucléaire de Belleville-sur-Loire
- La Redoute - Roubaix
- p.11 ■ Elaba (groupe Hamelin)
- Call Expert (Gard)
- La Poste - Saint-Chamond
- ArcelorMittal - Dunkerque

Lutte Ouvrière à votre rencontre

Les caravanes d'été de Lutte Ouvrière iront cette année dans près de deux cents villes.

Vous pourrez y rencontrer nos camarades pour y discuter de la politique du gouvernement, des offensives patronales et des moyens de s'y opposer.

Dans cette crise financière qui s'aggrave, le gouvernement socialiste multiplie, comme le précédent, les cadeaux à la bourgeoisie. Après les 20 milliards offerts au titre de la compétitivité, et alors qu'il baissait le taux d'intérêt du livret A, il vient d'étendre à 50 milliards les sommes des livrets A mises à la disposition des banques et des assurances, autant de moins pour la construction d'HLM et des équipements publics !

Alors que les avoirs des 500 plus grosses fortunes du pays ont augmenté officiellement de 25 % l'an dernier, c'est aux retraités que le gouvernement veut s'en prendre à la rentrée en baissant encore les pensions et en augmentant les durées de cotisation.

C'est pour débattre de tout cela, que les militants de Lutte Ouvrière vous invitent à les rencontrer dans les étapes suivantes de nos caravanes.



Nord

Judi 25 juillet : Denain, Anzin, Douchy-les-Mines
Vendredi 26 juillet : Maubeuge et Ferrière-la-Grande
Samedi 27 juillet : Douai

Centre Allier

Judi 25 juillet : Montluçon
Vendredi 26 juillet : Châteaurox
Samedi 27 juillet : Vierzon
Champagne-Sud
Judi 25 juillet : Vitry-le-François
Vendredi 26 juillet : Verdun

Samedi 27 juillet : Saint-Dizier

Jura - Saône-et-Loire

Lundi 29 juillet : Mâcon
Mardi 30 juillet : Le Creusot
Mercredi 31 juillet : Chalon-sur-Saône
Judi 1^{er} août : Dole
Vendredi 2 août : Lons-le-Saunier
Samedi 3 août : Beaune

Manche - Mayenne

Lundi 29 juillet : Caen

Mardi 30 juillet : Cherbourg et Coutances

Mercredi 31 juillet : Saint-Lô et Granville

Judi 1^{er} août : Mayenne

Vendredi 2 août : Fougères et Vitré

Samedi 3 août : Laval

Loire - Drôme

Lundi 5 août : Roanne

Mardi 6 août : Saint-Chamond

Mercredi 7 août : Saint-Étienne

Judi 8 août : Valence

Vendredi 9 août : Romans-sur-Isère

Samedi 10 août : Montélimar

Aisne

Lundi 5 août : Hirson et Fourmies

Mardi 6 août : Saint-Quentin

Mercredi 7 août : Péronne et Bohain

Judi 8 août : Laon

Vendredi 9 août : Chauny et Tergnier

Samedi 10 août : Soissons

Versez à la souscription de Lutte Ouvrière

Il faut qu'il y ait dans ce pays des militants, un parti qui continue à défendre les idées de lutte de classe et la perspective d'une transformation révolutionnaire de la société, en un mot les idées communistes. C'est le combat que veut mener Lutte Ouvrière, un combat qui nécessite beaucoup d'énergie militante, mais aussi bien sûr de l'argent.

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux

qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte Ouvrière en les envoyant à l'adresse suivante :

LUTTE OUVRIÈRE BP 233
75865 PARIS CEDEX 18

Merci aussi de nous indiquer

lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7 500 euros par an, donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste)

membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 12 000 exemplaires. Impression : Rotos-Presses Numeris, 36, boulevard Robert-Schumann 93190 Livry-Gargan. - Commission paritaire des publications n° 1014 C 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 - Télécopie : 01 48 10 86 26

SUR INTERNET

www.lutte-ouvriere.org

www.union-communiste.org

contact@lutte-ouvriere.org

Lutte Ouvrière

l'hebdomadaire

www.lutte-ouvriere-journal.org

Lutte Ouvrière

multimédia

(télé, radio, CLT)

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Lutte Ouvrière

audio

(version parlée de nos textes)

www.lutte-ouvriere-audio.org

La lettre d'information

hebdomadaire par e-mail

Abonnez-vous gratuitement

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom :Prénom :

Adresse :

Code postal :Ville :

Ci-joint la somme de :

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

ou virement postal : CCP 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	1 an
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

Pendant les congés, la guerre contre les salariés continue

Le gouvernement n'attendra même pas la fin des congés pour déclencher son attaque contre les retraités. Il veut rendre public le projet de loi dès la fin août et expédier le tout avant la fin septembre. Le détail des mesures n'est pas encore connu, mais il est certain qu'il s'agit d'une attaque générale contre les retraités d'aujourd'hui et de demain, comme au temps de Sarkozy et pire que Sarkozy.

Les ministres et les médias aux ordres répètent à satiété qu'une réforme est indispensable si on veut sauver le système de retraite. C'est de la propagande mensongère. Le système de retraite, ils sont en train de le tuer. De réforme en réforme, l'âge de départ en retraite à taux plein est repoussé et la pension diminue. Passons sur les arguments: toujours le même bourrage de crâne invoquant l'accroissement de la durée de vie. Mais la durée de vie ne cesse de s'allonger depuis plus d'un siècle sans que l'âge de départ en retraite soit repoussé en conséquence. La productivité augmente sans cesse, ce qui fait que le travail rapporte de plus en plus et devrait permettre d'assurer aux travailleurs le droit de partir à la retraite avec une pension digne.

Le capitalisme n'a jamais été capable d'assurer ce droit élémentaire aux exploités usés par le travail. Mais pourquoi même le peu qui était possible avant devient-il d'un seul coup impossible? La raison n'a rien à voir avec la démographie.

Elle a à voir avec les rapports de classe. Elle a à voir avec le fait que le grand patronat, la bourgeoisie veulent continuer à s'enrichir malgré la crise en volant toujours plus les travailleurs. Directement, en faisant faire plus de travail avec moins de salariés, plus mal payés, ce qui a pour conséquence les licenciements et l'aggravation du chômage. Indirectement, en faisant faire par les gouvernements successifs le sale travail de vider les poches des exploités pour remplir les coffres-forts des possesseurs de capitaux.

Pas un mois sans augmentation des prélèvements de l'État, à commencer par les impôts! Les prix, y compris ceux qui dépendent totalement ou partiellement de l'État comme, par exemple, l'électricité et le gaz, ne cessent d'augmenter, alors que les prestations et les allocations diminuent.

Il y a un gigantesque transfert des plus pauvres vers les plus riches. Les officines de statistiques ont fait état du bond spectaculaire des profits des grandes entre-

prises et surtout de la fortune de leurs propriétaires et de leurs actionnaires. Ainsi, les 500 plus grandes fortunes de France ont grimpé de 25% en un an! Le fait que cela se produise en même temps qu'un nombre croissant d'exploités tombent dans la pauvreté est déjà une injustice révoltante. Mais il y a pire: l'unique raison de l'enrichissement de quelques-uns est l'appauvrissement de la majorité des exploités. Le grand patronat, les banquiers, les actionnaires aspirent littéralement le sang des classes exploitées pour s'en repaître.

Les ministres chargés d'exécuter ce gigantesque hold-up pour le compte des riches ont le culot de philosopher sur la justice et l'équité en opposant, pour ce qui est des retraites, tantôt les travailleurs du privé à ceux de la Fonction publique, tantôt les actifs aux retraités, tantôt les hommes aux femmes, pour dépouiller en réalité tout le monde.

Pouvoir se défendre dans cette guerre des capitalistes contre les exploités commence par la conscience que cette offensive est dirigée contre l'ensemble des travailleurs. Se replier sur sa catégorie, sa profession, croire qu'on peut défendre sa peau sans les autres, voire au détriment des autres, c'est partir perdant.

Et c'est là que se situe la responsabilité des confédérations syndicales. À quoi rime leur participation à la prétendue concertation, alors que le seul objectif du gouvernement est d'obtenir la signature des directions syndicales sur des mesures dont on sait par avance qu'elles sont opposées aux intérêts des travailleurs? Qui comptent-elles tromper en entretenant de faux espoirs?

Plusieurs confédérations syndicales appellent à la grève pour le 10 septembre. Il faut bien sûr que celles et ceux qui ne veulent pas aller à l'abattoir sans même protester y participent. Mais le passé a amplement démontré qu'une journée de grèves sans lendemain n'est qu'un coup d'épée dans l'eau.

La gravité de la situation des travailleurs exige un plan de luttes pour se défendre face au patronat et au gouvernement. Les confédérations syndicales se préparent, les unes, à signer, les autres, à livrer un baroud d'honneur.

Sachons cependant que seule une lutte décidée, explosive, qui menace la bourgeoisie dans ses profits, dans sa fortune, peut l'empêcher de pousser le monde du travail vers la ruine. Sachons, aussi, que nous en avons la force!

• Assurance - maladie

Des économies au détriment de la santé

Les dépenses de santé remboursées par la Sécurité sociale ne devront progresser que de 2,4% l'an prochain. Le gouvernement envisage un nouveau programme pour « contenir le déficit » à l'automne: il s'agirait d'économiser encore 2,5 milliards d'euros. Comme depuis des années, les malades seront priés de ne pas trop dépenser, les hôpitaux de continuer

à se restructurer, c'est-à-dire de diminuer les effectifs. Et tant pis si les classes populaires parviennent toujours plus difficilement à se soigner.

Parallèlement, on apprend à cette occasion que depuis trois ans les dépenses de santé sont toujours inférieures aux objectifs fixés par la loi. Ce que le gouvernement considère comme une bonne nouvelle fait dire à un conseiller

gouvernemental, non sans une pointe de cynisme, que les économies demandées constituent donc un « effort qui est parfaitement à notre portée, il est donc logique de le mettre en œuvre. » Gageons que ce conseiller n'est pas à un euro près pour acheter un médicament et qu'il aurait les moyens d'aller dans une clinique privée plutôt que d'attendre des semaines avant d'être opéré à l'hôpital public, faute de personnel.

Parmi les mesures d'économies préconisées par le gouvernement, outre la réduction des effectifs dans les hôpitaux, on trouve la baisse des tarifs de certains professionnels de santé. Le gouvernement parlait déjà en mai dernier de plafonner leurs tarifs. Mais quand il s'agit de s'attaquer ne serait-ce qu'un peu aux chirurgiens et autres spécialistes champions des dépassements d'honoraires, le gouvernement recule dès

que les plus aisés et les plus réactionnaires de la profession médicale s'agitent.

Il y a 15% à 20% de la population qui ont tardé ou parfois renoncé à se soigner dans les deux dernières années. Alors que les revenus baissent et que les tarifs des mutuelles augmentent, les économies préconisées par le gouvernement n'aboutiront qu'à un résultat: rendre le recours aux soins encore plus difficile.

Aline RETESSE

• Contrats d'avenir

Les postures de Hollande et son bilan

Hollande et Sapin, le ministre du Travail, se sont rendus ensemble à Dunkerque, mardi 23 juillet, pour présider une table ronde dont le thème était la « mobilisation pour l'emploi ». Il s'agissait de montrer que, via les contrats d'avenir, Hollande « ne lâche rien » dans sa lutte contre le chômage. Mais la réalité de ces contrats montre en fait l'inverse.

Le bilan des contrats d'avenir à ce jour montre l'indigence de mesures censées à elles seules « inverser la courbe du chômage ». L'objectif annoncé était de 100 000 contrats signés par an. Or à la fin du mois de juin, à peine un tiers était atteint, un peu plus de 30 000 contrats, la moitié dans des associations et environ un tiers dans les collectivités locales; la part du secteur privé s'élevant de 8 à 10% des contrats seulement.

L'État ne signe pas directement ces contrats, destinés à des jeunes de 16 à 25 ans, sans diplôme ou de niveau

CAP-BEP. Il se contente d'en financer une partie : 75 % pour les contrats signés par des associations et des collectivités locales, 35 % pour ceux signés par des entreprises privées.

Les patrons, qui profitent des nombreux dispositifs d'aide à l'embauche existants, mais n'embauchent que s'ils le jugent nécessaire de toute façon, se plaignent des 35 %, qu'ils jugent insuffisants. Pour une association ou une collectivité locale, un jeune embauché, même avec 75 % d'aide de l'État, cela représente à peu près 7 000 euros par an. Étant

donné les difficultés financières des collectivités – dues au désengagement de l'État – il n'est pas étonnant qu'elles ne se pressent pas davantage.

Alors Sapin peut bien affirmer qu'il est sans inquiétude, que les contrats aidés seront boostés à la rentrée, cela ne dépend ni de ses desirs ni de son discours. Le gouvernement n'est pas prêt à interdire les licenciements, ni à créer directement des emplois utiles à la collectivité, il ne peut donc rien faire contre le chômage.

« *La pelote des instruments grossit* », s'est, paraît-il, félicité un membre de l'entourage de Hollande auprès des journalistes à propos de la dernière trouvaille du gouvernement. Sauf qu'au bout du compte, celui-ci n'a toujours rien tricoté.

Pierre MERLET

• Bourdouleix, Estrosi, Le Pen

Dans une même fange

« Hitler n'en a peut-être pas tué assez ». Voilà les propos tenus par Bourdouleix, le député-maire de Cholet, au cours d'une altercation avec des gens du voyage qui s'étaient installés sur un terrain de la ville. Il a nié ces propos mais le journaliste les avait enregistrés et ils ont été mis en ligne. Devant les protestations, l'UDI,

le parti de Borloo, dont le député-maire de Cholet est membre, a décidé d'engager à son encontre une procédure d'exclusion.

Ces propos sont dignes d'Estrosi de l'UMP ou de Le Pen, ces politiciens de droite et d'extrême droite, qui font leur fonds de commerce de cette démagogie anti-gens du voyage et anti-Roms. À

gauche Manuel Vals, le ministre de l'Intérieur, fait lui étalage de sa fermeté en démantelant les campements et en expulsant, autant sinon plus que son prédécesseur.

Ce sont toutes ces violences verbales et autres qui ouvrent les vannes à des actes de violence pouvant être mortels.

Cédric DUVAL

• L'UMP doit se serrer la ceinture

Des « pauvres » pas à plaindre

« On se serre la ceinture à tous les étages ». « Plus aucune embauche n'a lieu et les départs ne sont pas remplacés ». « On doit faire aussi bien avec peu de moyens ». Les temps sont désormais durs à l'UMP.

Avec un budget annuel réduit de 54 à 35 millions d'euros, et après l'ardoise de 11 millions d'euros qu'a laissée Sarkozy en dépassant le plafond de dépenses autorisées pour sa dernière

campagne électorale présidentielle, l'heure est aux économies.

Pauvres cadres de l'UMP, qui doivent prendre le train en seconde classe et non en première. Et pauvre François Copé, qui a dû troquer sa Citroën C6 de président de l'UMP contre une C5 ! « Moi, j'ai connu une époque où on rentrait en avion Falcon. C'est révolu tout ça. », se plaint Brice Hortefeux, ex-ministre de

l'Intérieur de Sarkozy.

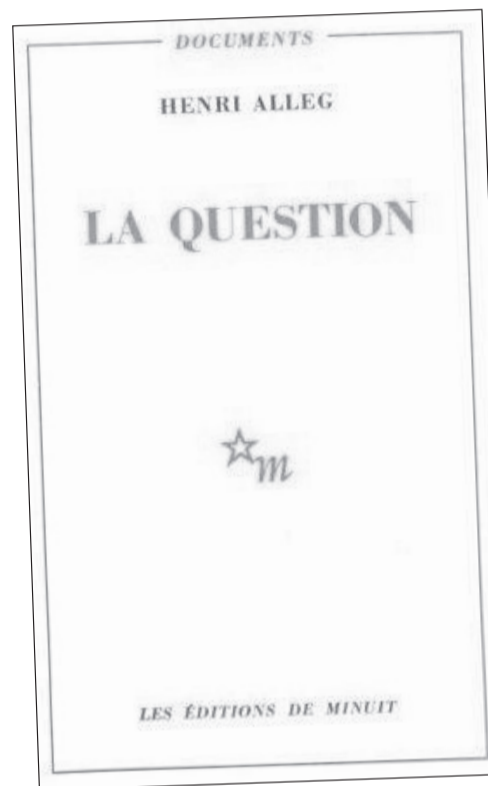
Il paraît que l'UMP reçoit des chèques de soutien, y compris de nombreux dons de 7 500 euros, le montant maximal autorisé. Sarkozy et ses proches sont loin d'être sur la paille, et les leaders de l'UMP n'en sont pas à déployer leurs tentes Quechua le long du canal Saint-Martin.

Nicolas MANNE

• Henri Alleg

Un opposant à la guerre coloniale menée en Algérie

Le nom d'Henri Alleg, décédé le 17 juillet à l'âge de 92 ans, restera lié à son témoignage publié sous le titre *La Question*, en 1958. Il fut, avec Pierre Vidal-Naquet, l'un des premiers à dénoncer la torture pratiquée par l'armée française durant la guerre d'Algérie.



Directeur du quotidien *Alger Républicain*, interdit en 1955, et militant du Parti communiste algérien, il continua ses activités dans la clandestinité, dénonçant la guerre coloniale que l'impérialisme français menait en Algérie. En juin 1957, il fut arrêté par des parachutistes avec Maurice Audin, jeune mathématicien, lui aussi membre du Parti communiste algérien, qui n'allait pas survivre aux tortures : emploi de la « gégène », supplice de la baignoire, brûlures, etc.

En Algérie, l'armée française avait une longue tradition de sauvagerie, de massacres et de tortures infligées à la population, depuis les « enfumades » pratiquées au début de la colonisation pour chasser les paysans de leurs terres et vaincre toute tentative de résistance. Après l'insurrection de 1954 et le début de la lutte pour l'indépendance, l'emploi de la torture par les militaires contre les Algériens et leurs soutiens français arrêtés devint systématique à partir de 1957, après l'arrivée du général Salan à la tête de l'état-major d'Alger. Ce dernier couvrait

ces exactions, quand des généraux, tel Massu, n'y participaient pas directement.

Le gouvernement, alors dirigé par le socialiste Guy Mollet jusqu'en mai 1957, ne pouvait pas ignorer les pratiques de son armée de métier, se faisant le complice des tortionnaires. *La Question*, écrit par Alleg en captivité à partir de papiers qu'il transmettait petit à petit, fut publié en février 1958 par les Édi-

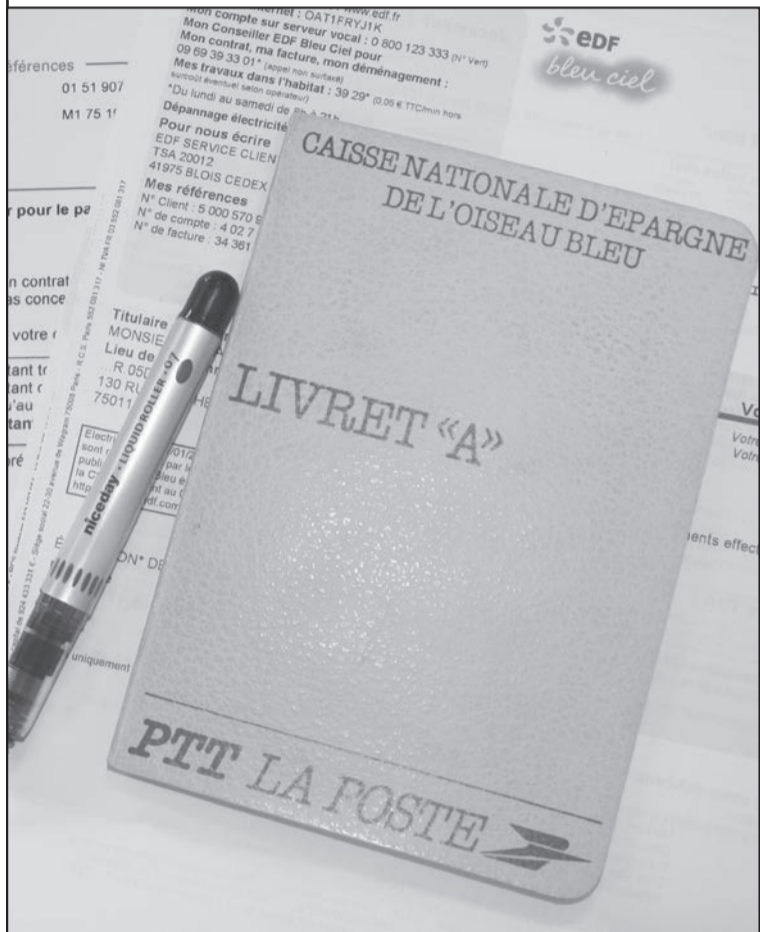
tions de Minuit, et interdit le mois suivant. En quelques semaines, soixante mille exemplaires furent vendus. Au moins le double le furent lors de la réédition clandestine du livre. En mars 1962, deux décrets, confirmés par une loi votée six ans plus tard, amnistiaient « toutes les infractions commises par des militaires en Algérie », dont la torture.

Condamné en 1960 à dix ans de travaux forcés pour « atteinte à la sûreté de l'État », Henri Alleg s'évada un an plus tard. Son engagement dans la lutte contre le colonialisme ne l'empêcha pas de rester fidèle au PCF, un parti qui pourtant a eu sa part de responsabilité dans cette sale guerre, en particulier lorsqu'il vota les pouvoirs spéciaux au gouvernement Guy Mollet qui s'en servit pour aggraver la répression.

Mais aux yeux de tous ceux qui rejettent le colonialisme, Alleg symbolise celui qui a dénoncé les méthodes sauvages employées par l'armée française pour maintenir sa domination coloniale en Algérie.

Marianne LAMIRAL

• Le livret A, les banques et Hollande **L'argent de la population distribué aux banquiers et aux capitalistes**



À peine le gouvernement avait-il fait savoir qu'il allait baisser le taux du livret A à 1,25 % au 1^{er} août, qu'il annonçait vouloir laisser à disposition des banques plusieurs dizaines de milliards sur ces fonds. Si les foyers populaires détenteurs de ce livret pouvaient avoir la juste impression d'être floués, les six dirigeants des plus grandes banques du pays ont tenu, eux, à féliciter le gouvernement.

Les banquiers repartent les poches pleines

Après l'annonce de la baisse des taux, une réunion au plus haut niveau était annoncée pour le 19 juillet entre Hollande et les dirigeants des plus grandes banques du pays. Avant même cette réunion, le ministre des Finances, Moscovici, annonçait que les banques allaient disposer de 30 milliards supplémentaires sur la collecte du livret A. Hollande a tenu à y ajouter sa touche, annonçant qu'il entendait rajouter encore 20 milliards à cette enveloppe. Ce qui ferait 50 milliards à disposition des banques, ponctionnés sur l'épargne populaire.

Le président de la Fédération bancaire française déclarait en sortant de l'Élysée : « Cet entretien s'est très bien passé, nos échanges ont été constructifs », ajoutant : « François Hollande va devenir un professionnel de la chose bancaire. »

Un détournement de fonds vers les caisses des capitalistes déjà bien au point

Il y a près de 62 millions de livrets A dans le pays. Ils drainent l'épargne des moins fortunés, et servent même de compte en banque pour ceux qui n'ont pas ou n'ont plus droit à un chéquier.

Tous ces petits ruisseaux, multipliés par des millions de souscripteurs, font des grandes rivières. L'encours du livret A en mai 2013 se montait à 236,8 milliards d'euros.

En théorie cet argent peu rémunéré devrait servir à financer le logement social, mais tout autant l'économie. Et, en langage de banquiers, il s'agit là de spéculations en tout genre et de tout type. En 2008, les banques avaient gagné du gouvernement précédent l'autorisation de pouvoir, elles aussi, ouvrir et distribuer des livrets A. Mais comme les banques ne se souciaient pas du financement

de la chose publique, l'État, bon prince, leur a d'emblée accordé la possibilité de ne devoir reverser que 65 % des sommes collectées et de garder pour leurs bonnes œuvres 35 % du montant de cette collecte. Et comme les banques sont assez longues à mettre en œuvre cette préconisation, elles auront tout le temps de se conformer à cette obligation, qui devrait être effective en 2022.

Les banques ne font qu'amplifier ce qui se faisait

En réalité, le pillage de l'épargne populaire au service de la classe capitaliste a été initié depuis longtemps par l'État et se faisant via la Caisse des dépôts et consignations. Cette banque contrôlée par l'État était censée gérer les fonds du livret A, destinés au logement social, puis aux investissements des hôpitaux publics, puis aux investissements des collectivités locales, puis à aider toute l'économie, c'est-à-dire tout et n'importe quoi. C'est dire que la construction du logement social n'est plus un axe prioritaire de l'État, et ne l'a jamais été.

En réalité, la CDC possède toute une série de filiales spécialisées dans l'aide aux entreprises et dans les placements financiers. Depuis la crise de 2008, le phénomène s'est accéléré. Toute une série d'organismes financiers ont été créés, Oseo, FSI, pour assurer la distribution de milliards aux entreprises et aux capitalistes. Et aujourd'hui le tout est censé être centralisé au sein de la Banque publique d'investissement, la BPI. Ce sont des dizaines de milliards qui chaque année ont été distribués par ces voies, non pas tant aux PME, mais à toute une série de grands groupes, à commencer par ceux de l'automobile et leurs annexes.

Alors, quoi d'étonnant à ce qu'Hollande accepte, en tant que garant de l'ordre de la grande bourgeoisie, que les banques pillent et s'enrichissent, en détournant à leur profit l'épargne de millions de travailleurs, de retraités et de chômeurs ?

Paul SOREL

• Réforme bancaire

Les banquiers pourront continuer à spéculer

Jeudi 18 juillet, l'Assemblée nationale a adopté la réforme bancaire du gouvernement. Cette loi, dite de « séparation des activités utiles au financement de l'économie et des activités spéculatives », est présentée comme étant l'accomplissement de la promesse de Hollande de maîtriser la finance.

Hollande, candidat à l'élection présidentielle, avait en effet annoncé que son adversaire était le monde de la finance et qu'il fallait l'affronter sans faiblesse. Et d'ajouter qu'il allait interdire les produits financiers toxiques et empêcher les banques d'utiliser l'argent des déposants pour spéculer.

Mais aujourd'hui que la loi est votée, il apparaît qu'elle n'impose quasiment rien aux banquiers, et elle ne les oblige même pas à séparer quoi que ce soit. Ils devront tout au plus isoler dans des filiales spécialisées une toute petite partie de leurs activités spéculatives.

En dehors de ces filiales spécialisées, la loi interdit aux banques d'acheter et de vendre des produits financiers spéculatifs pour leur propre compte. Mais il ne leur sera pas difficile de prétendre que ces activités spéculatives sont réalisées pour leurs clients et que ce sont de toute façon des activités utiles au financement de l'économie. La loi exige que les banques adoptent une « gestion prudente des risques », mais qui va le vérifier ?

Interrogé par la commission des Finances de l'Assemblée, le PDG de la Société générale, Frédéric Oudéa, expliquait que moins de 1 % des revenus de sa banque sont concernés pas la réforme. Autant dire que l'essentiel de la spéculation va y échapper. Et pour Karine Berger, la députée PS rapporteure du projet de loi, les banquiers « ne sont pas réellement gênés par ce projet de loi ».

Nicolas MANNE

• Abattement d'impôt sur la vente des résidences secondaires

Et le logement social, dans tout ça ?

Le gouvernement avait déjà accordé aux propriétaires un abattement de 20 % sur la plus-value réalisée lors de la vente d'un bien immobilier. Jeudi 18 juillet, la ministre du Logement a annoncé un abattement supplémentaire de 25 % sur la vente de logements mis en location et de résidences secondaires. De plus, la durée de détention nécessaire avant d'être totalement exonéré d'impôt sur le revenu lors de la vente est abaissée de 30 à 22 ans.

Même si, parmi les travailleurs, certains ont gardé la maison familiale ou ont acheté un logement hors des grandes villes pour y passer leurs vacances, la plupart des possesseurs de résidences secondaires appartiennent à une couche sociale suffisamment aisée pour assumer les frais liés à la détention d'un second logement, surtout s'il est situé dans une région touristique. C'est donc à cette moyenne bourgeoisie que

le gouvernement fait un cadeau, afin de se concilier ses bonnes grâces.

Bien sûr, ce n'est pas dit aussi crûment. Les mesures prises, qui entreront en vigueur dès le 1^{er} septembre, sont présentées comme une réponse au manque de logements vacants permettant de « fluidifier le marché ». Déjà, selon les professionnels de l'immobilier, les ventes de résidences secondaires ne représentent que 7 % du total. Mais surtout ces résidences se trouvent pour beaucoup dans les zones rurales et non pas dans les grandes villes, et encore moins dans les banlieues ouvrières. C'est pourtant là que la crise du logement est aiguë et que le problème des travailleurs n'est pas tant de devenir propriétaires, les prix prohibitifs actuels leur barrant cette voie, que d'obtenir un logement social correct avec des loyers à leur portée.

M.L.

• États-Unis

Detroit mise en faillite par le capitalisme

Le 18 juillet, le gestionnaire financier de crise à la tête de Detroit depuis quatre mois a annoncé la mise en faillite de la ville. Une soixantaine de collectivités locales ont déjà fait faillite aux États-Unis, mais c'est une première pour une ville de cette importance. L'épisode est révélateur de l'impasse dramatique dans laquelle la crise capitaliste a entraîné la population, tout en permettant à une poignée de spéculateurs et de gros actionnaires d'amasser des fortunes.

Detroit a été une des plus grandes villes industrielles américaines, la capitale mondiale de l'automobile dans les années 1950, mais elle a perdu plus d'un million d'habitants et n'en compte plus aujourd'hui que 700 000. À partir des années 1970, General Motors, Chrysler et Ford ont fermé des usines et transféré leur production dans d'autres régions ou sur de nouveaux terrains à l'intérieur même de la ville, réalisant au passage de fructueuses opérations immobilières, cumulant les réductions d'impôts de la ville et réduisant des milliers de travailleurs au chômage. Aujourd'hui, plus de la moitié des adultes sont au chômage.

crise aux travailleurs et à la population pauvre. Pour pouvoir rembourser les banques, la ville a sacrifié les services publics, dépouillé le fonds de retraite des employés municipaux et la couverture médicale des retraités. Elle a fermé des centres de loisirs, des bibliothèques, des casernes de pompiers, des centaines d'écoles, des lignes de bus. L'éclairage public n'est plus assuré. Les ordures ne sont ramassées qu'une fois par semaine, les circuits d'eau et les égouts sont dans un piteux état. Les peintures des musées et même les animaux du zoo sont à vendre au plus offrant.

En annonçant qu'il déclarait Detroit en faillite, Kevin Orr le gestionnaire financier de crise chargé de faire en sorte que la dette de 18 milliards sera bien remboursée aux banques et aux gros créanciers, a expliqué qu'il ne fallait pas s'inquiéter, les affaires allaient continuer comme par le passé. En fait la population, elle, a toutes les raisons de s'inquiéter.

Dans les années 1960, la révolte des quartiers populaires de Detroit, et notamment de la population noire, très largement majoritaire, pour la justice et l'égalité des droits, avait effrayé la bourgeoisie et obligé les grands groupes de l'automobile à en finir avec la ségrégation qui empêchait les

Noirs d'accéder aux emplois industriels. C'est dans cette période que de l'argent avait été débloqué pour les programmes sociaux, pour créer des écoles et

des services publics.

Aujourd'hui, seule cette intervention de la population pourra empêcher que la faillite de Detroit ne soit utilisée

pour dépouiller les employés et retraités de la ville, et pour justifier de nouvelles attaques contre les services publics.

Serge FAUVEAU



worldtravel.com

• Après l'acquiescement de l'assassin de Trayvon Martin « Pas de justice, pas de paix ! »

Samedi 20 juillet, une semaine après l'acquiescement par le tribunal de Stanford en Floride de George Zimmermann, Américain blanc qui en février 2012 avait assassiné Trayvon Martin, un jeune Noir de 17 ans, des marches de protestations ont regroupé des milliers de manifestants devant les bâtiments fédéraux dans plus de 130 villes.

expliquait dans un discours qu'« il y a 35 ans il aurait pu être Trayvon Martin, saluant l'incroyable dignité des parents de l'adolescent ». Mais, tout en reconnaissant « une histoire de disparité raciale dans l'application de nos lois pénales », il a tenu à affirmer que le procès avait été juste, le jugement ayant été rendu par un jury souverain – jury dont il faut rappeler qu'il était entièrement composé de

Blancs. Il a évoqué « l'espèce de défiance dans le système chez certains Afro-Américains, jugeant compréhensible qu'il y ait des manifestations... tant qu'elles restent non violentes ». Cet appel au calme et à la désignation ne fut apparemment, et à juste titre, pas entendu par les milliers de manifestants qui scandaient : « Pas de justice, pas de paix ! »

Christian CHAUAUX

• Dubaï

Derrière des réalisations modernes des comportements moyenâgeux

À Dubaï, un des émirats du Golfe, une Norvégienne qui était allée porter plainte pour viol a été condamnée à 16 mois de prison avant d'être graciée. Elle était accusée de « comportement indécent » pour « relations sexuelles hors mariage, perjury et consommation d'alcool ». Condamné à 13 mois de prison, le violeur aurait aussi été gracié.

À Dubaï, ce pays présenté comme un eldorado, l'obscurantisme le plus crasse va de pair avec une modernité économique affichée. Ce pays se vante d'avoir la plus haute tour du monde et des buildings plus extravagants les uns que les autres. Mais sur ces chantiers gigantesques des centaines de milliers de travailleurs – 250 000 au bas mot – venus essentiellement d'Asie du Sud vivent et

travaillent dans des conditions misérables. Cela n'a pas empêché Hollande de visiter en janvier Dubaï et Abou-Dhabi, un autre émirat, pour y signer des contrats militaires ou autres. Les principes démocratiques d'égalité et de justice ne pèsent pas lourd quand il s'agit de récupérer des contrats juteux pour les trusts de France.

Cédric DUVAL

• Royal Baby L'overdose

La nouvelle est tombée : le rejeton de Kate et William est un garçon, et il aura la même date anniversaire que Mireille Mathieu. Il pourra postuler au job de roi d'Angleterre à condition que son arrière-grand-mère, son grand-père et son père libèrent les lieux à temps.

Quel sera son prénom ? Aura-t-il les oreilles du prince Charles ? Et s'il était Noir ? Que de questions angoissantes, d'autant qu'il restera toujours une interrogation puisque n'a pas été respectée la tradition qui voulait que le ministre de l'Intérieur lui-même assiste à l'accouchement, afin d'éviter qu'un bébé imposé ne s'empare de la couronne britannique.

Mais qu'importe, l'important n'était-il pas que l'événement relance quelque peu le commerce : 284 millions d'euros seront ainsi injectés grâce aux multiples produits dérivés.

En Grande-Bretagne, il y a tout de même, et c'est tant mieux, des allergiques à l'opium princier. Le journal *The Guardian* offre ainsi à ses lecteurs de cliquer « républicain » pour faire disparaître les potins concernant le Royal Baby de la page d'accueil. Et, pour les plus radicaux, a été proposé à la vente du papier toilette à l'effigie du couple princier. Il y en a vraiment qui ne respectent rien.

S. F.

• Italie

Procès Costa Concordia L'armateur n'est pas mis en cause

Samedi 20 juillet, le tribunal de Grosseto, en Toscane, a prononcé des peines allant de deux ans et dix mois à un an et six mois de prison contre cinq des coaccusés du procès du naufrage du Costa Concordia. La gigantesque épave git toujours sur le flanc, tout près du port de la petite île du Giglio, où le navire de croisière géant s'échoua en janvier 2012, entraînant la mort de 32 passagers.

Parmi les accusés se trouvait le capitaine Francesco Schettino, sur le sort duquel la justice n'a pas encore tranché. Les peines prononcées concernent quatre autres membres de l'équipage, deux officiers et deux responsables de bord, ainsi que le directeur de l'unité de crise de Costa Crociere. La compagnie propriétaire du navire, quant à elle, ne figure pas sur le banc des prévenus mais parmi les parties civiles.

Au lendemain du naufrage, le groupe Costa Crociere, propriétaire du navire, a attribué toutes les responsabilités de la tragédie au capitaine du bateau. Ce dernier en a évidemment, mais les responsabilités de l'armateur dans le fait que ce type d'accident puisse se produire sont tout aussi écrasantes. Faire approcher des mastodontes de cette taille au plus près des côtes, pour le « salut » traditionnel qui permet aux touristes un aperçu des lieux avant le débarquement dans une zone portuaire moins engageante, entraîne des risques.

Carnival, le groupe dont Costa Crociere est une filiale, a beau jurer que ses consignes impliquent de ne pas s'approcher des côtes à plus de 500 mètres, la réalité est tout autre : aux quatre coins du monde, des navires de croisière dont la taille et le tirant d'eau ne leur permettent ni de s'arrêter ni de virer de bord facilement, s'approchent dangereusement des côtes pour « faire le show », comme l'expliquait l'un

des employés de Costa. Après le naufrage du *Concordia*, l'Unesco avait d'ailleurs demandé que les grands navires de croisière ne soient plus autorisés à aborder à Venise et une association locale y milite contre les parades des bateaux de croisière. On imagine en effet les dégâts provoqués par le passage au ras de la place Saint-Marc de ces villes flottantes, qui entraînent remous et courants... Sans même parler de ce qui se produirait en cas de collision avec le quai!

Malgré les risques, les armateurs font construire des navires de plus en plus grands, pour proposer casinos, discothèques et salles de bal à leurs milliers de passagers. Le tout avec des équipages dont la formation au secours en mer est inexistante. Car s'il est vrai qu'on trouve en moyenne un membre d'équipage pour trois passagers sur les bateaux, seule une minorité est constituée de marins. Sur les 1023 salariés présents sur le Costa Concordia, 890 faisaient partie du personnel de restauration, d'hôtellerie et de spectacle, et 133 membres de l'équipage seulement étaient des marins formés pour la sécurité en mer de quelque 3 200 passagers.

C'est ce qui permet à des entreprises comme Carnival d'engranger des milliards de dollars de bénéfices, dans une course à la taille qui est avant tout une course au profit.

Nadia CANTALE

• République tchèque

Rassemblement d'extrême droite anti-Roms

Ceské Budejovice, une ville de Tchéquie située dans le sud de la Bohême, est un exemple de ces régions industrielles frappées par la crise actuelle, le chômage, la dégradation des services sociaux et des moyens de transports ou des fermatures d'hôpitaux et d'écoles.

La ville a vu le rassemblement d'un millier de néo-nazis, qui s'est vite transformé en une marche de 300 individus vers un quartier HLM où vivent

des membres de la communauté rom. La police, qui était au courant des intentions des organisateurs d'aller lyncher des Roms, a laissé le rassemblement s'organiser. Elle n'a pas bronché devant les bras tendus, les « Sieg Heil », ou les cris « Du gaz pour les Roms », et a laissé la marche s'étirer dans la ville. Elle n'est intervenue qu'au tout dernier moment, juste avant que les assaillants n'atteignent le quartier.

Depuis 2008, les agressions violentes se multiplient contre les Roms, souvent dans

des petites villes de République tchèque, comme Litvínov en 2008, Rumburk en 2011 et Duchcov il y a à peine quelques semaines. Elles ont fait trois victimes entre octobre 2012 et mars 2013. Rien qu'en 2012, seize manifestations racistes anti-Roms ont été dénombrées. Les agressions sont aussi dirigées contre les homosexuels, les musulmans ou les symboles juifs.

En République tchèque, comme dans les autres anciennes démocraties populaires,

la chute du rideau de fer et l'entrée dans l'Union européenne avaient suscité beaucoup d'illusions. Mais il est vite apparu que les géants économiques, la France mais surtout l'Allemagne voisine, considéraient le pays comme une semi-colonie, brisant net bien des espoirs. Pour une minorité d'arrivistes sans scrupules, s'affichant ouvertement dans les quartiers chics de Prague, l'enrichissement fut rapide. Mais pour la population, notamment avec l'accélération de la crise et le démantèlement de l'ancien Code

du travail, c'est le chômage massif et la misère qui ont été au rendez-vous. L'écart entre riches et pauvres s'est rapidement accru, la corruption s'est multipliée : un terreau propice aux frustrations que politiques de droite et d'extrême droite ont rapidement exploité, encourageant par leurs paroles ou leur passivité les haines envers les Roms, les sans-abris, les chômeurs, et parlant même de supprimer le droit de vote aux pauvres.

Éric TOLIAN

• Brésil

Une journée de luttes réussie

Le 11 juillet, une dizaine de jours après le début des vacances d'hiver et la fin des grandes manifestations du mois de juin contre les hausses des transports, les confédérations syndicales appelaient à une journée de lutte avec grèves et manifestations.



occupybrasil

L'appel a été entendu : plusieurs millions de grévistes, et pas seulement dans la fonction publique, plus de 80 autoroutes et voies à grande circulation bloquées, le port de Santos, le plus important de l'Amérique latine, paralysé tout comme le complexe industriel et portuaire de Suape (75 000 salariés) dans l'État de Pernambuco. Le mouvement a également touché des raffineries et des grands chantiers ou des usines automobiles, comme Ford ou Volvo.

De grandes villes ont connu une vraie grève générale, en particulier dans les transports publics, comme Belo Horizonte ou Porto Alegre. Dans cette dernière, les étudiants occupaient depuis la veille les locaux de l'assemblée municipale. Ils ont obtenu au bout d'une semaine le dépôt de deux projets, l'un instituant la gratuité des transports en bus pour les étudiants et les chômeurs, l'autre l'ouverture des comptes concernant les transports municipaux. Il reste à les faire voter, mais la mobilisation continue pour la gratuité totale des transports sur la ville.

Cette journée de lutte, la plus importante depuis une vingtaine d'années, a marqué le retour en scène de la classe ouvrière. Les intentions des centrales syndicales sont diverses et en général modestes.

Vincent GELAS

• **Dexia**

Coûteux pour le contribuable

La Cour des comptes vient de publier un rapport intitulé « *Dexia: un sinistre coûteux, des risques persistants* ».

Dexia fait partie des banques qui se sont retrouvées en difficulté, en 2008, suite à la faillite de la banque américaine Lehman Brothers. Elle se retrouvait elle-même avec une grande quantité de prêts pourris, les fameux subprimes, avec lesquels elle avait spéculé à travers sa filiale américaine.

Quand Dexia s'est retrouvée au bord de la faillite, l'État français est intervenu directement ou indirectement via la Caisse des dépôts, en achetant pour trois milliards d'euros d'actions Dexia à un cours désavantageux. L'État et les régions belges avaient, de leur côté, injecté dans le capital de Dexia la même somme de trois milliards d'euros.

Plus tard, en 2012, après la restructuration de la dette grecque, la banque a annoncé de nouvelles pertes, et l'État français a de nouveau mis sur la table 2,6 milliards pour renflouer Dexia.

Au total, entre les actions achetées en 2008 à près de dix euros et qui ne valent aujourd'hui plus que 20 centimes, et l'argent injecté en 2012, c'est près de 6,6 milliards d'euros que l'État a déjà perdus dans cette affaire.

Mais le pire est probablement à venir!

Spécialisée dans les prêts aux collectivités locales ainsi qu'aux structures publiques, Dexia leur a vendu des emprunts dont les taux variables étaient indexés sur des valeurs plus ou moins opaques. Et, à partir de 2008, ces taux ont littéralement explosé. C'est en tout près de 5 500 communes françaises qui doivent aujourd'hui rembourser des sommes astronomiques.

Récemment, le département de Seine-Saint-Denis qui avait assigné Dexia en justice a vu le tribunal de Nanterre trancher en sa faveur. En effet, le contrat final conclu entre le département et Dexia ne faisait pas apparaître clairement qu'il s'agissait d'un emprunt à taux variable. Le département devra donc verser non pas un taux variable mais un taux légal de moins de 1 %.

C'est bien sûr un encouragement pour les près de 140 communes qui ont assigné Dexia en justice. Mais suite au plan de sauvetage de Dexia, les activités de prêt aux collectivités locales ont été reprises par une structure publique formée par la Banque postale et la Caisse



des dépôts. En cas de victoire des communes au tribunal, ce n'est donc pas les actionnaires historiques de Dexia, mais bien l'État qui devra passer à la

caisse pour payer la différence.

Tant que Dexia réalisait des profits – et elle en a réalisé largement avant 2008 – ces profits étaient privés. Maintenant qu'il

faut éponger les pertes, c'est à l'État et donc en dernier ressort aux contribuables de passer à la caisse.

C.C.

Ils partent les mains pleines

Si en 2008, lors du premier plan de sauvetage, les deux principaux dirigeants de Dexia, Axel Miller et Pierre Richard, ont été contraints à démissionner, ils ne sont pas partis les mains vides. Le conseil d'administration de la banque a, par exemple, en plus de ses 636 000 euros de salaire annuel, accordé

825 000 euros de prime de départ à son administrateur délégué démissionnaire, Axel Miller. C'est, certes, moins que les 3,7 millions auxquels il avait droit, paraît-il. Pierre Richard, quant à lui, a eu le droit à une retraite-chapeau de 583 000 euros annuels pendant vingt ans. Sacré chapeau!

Enfin, toujours en 2008, l'ensemble des hauts cadres de la banque se seraient partagé une enveloppe de huit millions d'euros de bonus.

Cela pourrait faire sourire, si dans le même temps la banque n'avait pas supprimé au bas mot 1 500 emplois dans le groupe.

• **Professionnels du cinéma**

Derrière l'écran, l'exploitation !

Le 1^{er} juillet, un accord signé en janvier 2012 par les syndicats des travailleurs de la production cinématographique et les quatre plus grandes sociétés du secteur, Gaumont, Pathé, UGC et MK2, aurait dû devenir la convention collective de toute la profession. Il aura suffi que les petits et moyens producteurs crient à l'assassinat du cinéma indépendant pour que le gouvernement repousse cette

échéance au 1^{er} octobre, tout en prévoyant une dérogation pour les films de moins de 2,5 millions d'euros.

En réalité, l'ensemble de la production cinématographique en France est directement ou indirectement soumise au monopole de quelques sociétés qui sous-traitent une partie de leurs films et contrôlent la distribution dans les cinémas. La fréquentation

étant en hausse, les bénéficiaires sont aussi. Gaumont a enregistré plus de 30 millions en 2011, distribués à des actionnaires comme Nicolas Seydoux, héritier de la famille Schlumberger, Vincent Bolloré, septième fortune de France, ou encore le groupe Dassault. De tels profits viennent de la pression que ces sociétés exercent sur les coûts des films qu'ils produisent ou de ceux dont ils

achètent les droits, et en premier lieu évidemment sur les salaires.

Car les salaires des grandes vedettes contrastent avec ceux de la plupart des autres travailleurs, des électriciens, costumiers ou régisseurs, qui gagnent en moyenne entre 1 400 et 2 000 euros par mois.

À ce jour, la seule référence en termes de rémunération est une grille datant de 1950 qui

n'a jamais été étendue et qui n'oblige donc à rien. C'est ainsi qu'un technicien peut être payé jusqu'à moitié moins pour des journées pouvant durer 14 heures.

Ce ne sont certainement pas les salaires qui tuent le cinéma, mais la recherche du profit, qui transforme toute œuvre d'art et toute la culture en marchandise.

Paul MORI

• **Apprentissage**

Encore un recul du gouvernement

Il aura suffi de moins de vingt-quatre heures de protestations outrées de la part du patronat pour que le gouvernement revienne sur sa décision de supprimer une prime aux entreprises employant des apprentis.

La mesure n'était pourtant pas bien méchante: la prime en question, versée par les régions mais financée par l'État, ne représente que 20 % des quelque 2,8 milliards d'aides totales à l'apprentissage que les employeurs perçoivent sous forme d'exonérations de cotisations

sociales et de crédits d'impôt.

Pour justifier leur levée de boucliers, les porte-parole du patronat ont mis en avant la situation des très petites entreprises et des artisans qui forment des apprentis. Or une bonne partie des 440 000 apprentis actuels travaillent dans de grandes entreprises comme La Poste ou la SNCF, mais aussi PSA ou la Société générale, où ce qu'ils rapportent à l'entreprise vaut largement la formation qu'on leur dispense.

N.C.

• **Au sommaire de**

LUTTE DE CLASSE N° 153 (juillet-août 2013)

- Faire face à l'aggravation de la crise de l'économie capitaliste
- **France**
 - Le bilan calamiteux d'un an de gouvernement Hollande-Ayrault
 - L'extrême droite, un danger mortel pour la classe ouvrière
 - La grève de PSA Aulnay et le rôle des militants révolutionnaires dans les luttes
- **Allemagne**
 - Derrière le prétendu modèle économique, une exploitation accrue des travailleurs
- **Turquie**
 - De la défense des arbres d'un parc à la révolte contre un régime policier
- **Brésil**
 - Révolte contre la hausse des tarifs de transport: l'envers du « miracle brésilien »

Prix: 2 euros – Envoi contre cinq timbres à 0,63 euro

• Geodis (Saint-Ouen-l'Aumône)

Les travailleurs en grève font reculer leur patron

Lundi 15 juillet, la totalité des salariés de l'entreprise Geodis de Saint-Ouen-l'Aumône (Val-d'Oise) se sont mis en grève contre la fermeture de leur site, annoncée pour mi-septembre.

Geodis, filiale de la SNCF, possède 26 sites en Ile-de-France, qui effectuent de la préparation de commandes et du transport pour de grands groupes industriels. Sur celui de Saint-Ouen-l'Aumône, 48 salariés réceptionnent et préparent des commandes pour le trust pharmaceutique Johnson et Johnson.

Celui-ci ayant décidé de changer de fournisseur, la direction de Geodis a brutalement décidé la fermeture pure et simple du site en septembre prochain, alors que déjà, depuis février, plus d'une vingtaine d'emplois ont été supprimés, ce qui avait alors provoqué une première grève de quelques heures.

La décision de la fermeture a été prise lors d'un CE extraordinaire le 11 juillet, et annoncée aux travailleurs le lundi suivant. Immédiatement, la totalité des salariés, y compris des employés et des chefs qui n'avaient jamais fait grève, ont décidé d'arrêter le travail et de bloquer toutes les marchandises entreposées sur leur site. Des salariés qui avaient prévu de partir en vacances ont tout annulé pour rester avec leurs collègues.

Les grévistes revendiquaient davantage de propositions de reclassements internes, avec des garanties de salaires et de postes et le doublement de la prime en cas de licenciement.

Devant le silence de la direction de Geodis, les grévistes

ont décidé de bloquer trois autres sites Geodis en plus du leur, dont celui d'Achères, qui approvisionne l'usine de Peugeot Poissy en faisceaux électriques et en panneaux de porte. C'est suite à ce blocage du site d'Achères, et aux conséquences sur la production de l'usine Peugeot Poissy,

que la direction de Géodis a enfin accepté de recevoir les syndicats. Elle a cédé sur une augmentation de 6 000 euros de la prime de licenciement, de 500 euros de la prime de mutation, et sur le paiement de deux jours de grève.

Mais les travailleurs restent vigilants : « Si jamais la direction tente de nous entourlouper sur le plan social, on remettra ça ! »

Correspondant LO



• PSA Poissy

Les travailleurs de Geodis bloquent la production

À l'usine PSA de Poissy, les effets du blocage du site de Geodis Achères ne se sont pas fait attendre. Deux heures après, une des chaînes de montage de l'usine était à l'arrêt faute de pièces. Normalement, c'est toutes les demi-heures qu'un camion part d'Achères pour approvisionner Poissy. En fait, comme dans toutes les entreprises de l'automobile, il n'y a plus aucun stock chez PSA. Et, dès qu'il y a le moindre problème (intempéries, pannes

de camions, grève de sous-traitants...), la direction met les travailleurs en chômage technique.

L'équipe du matin a eu une heure d'arrêt, l'équipe d'après-midi, elle, n'a quasiment pas travaillé et les ouvriers de l'équipe de nuit ont été mis en chômage. Et comme le blocage du site Geodis continuait dans la soirée, la direction a demandé aux salariés en équipe du matin de téléphoner à un numéro

vert pour savoir s'ils travailleraient le lendemain.

De nombreux ouvriers de l'usine PSA, évidemment solidaires avec les travailleurs de Geodis, avaient en revanche la rage contre le patron qui décide ce type de gestion pour faire des économies, mais en fait payer les conséquences aux ouvriers.

En attendant, du fait de la grève des travailleurs de Geodis, 950 voitures n'ont pas été fabriquées à l'usine de Poissy.

Correspondant LO

• Centre de dialyse Serena – Draguignan (Var)

La grève permet un premier recul

Mardi 3 juillet, la quarantaine de salariés non cadres du centre de dialyse Serena à Draguignan dans le Var décidait de se mettre en grève reconductible de 24 heures. Celle-ci devait durer huit jours.

Dans le cadre des négociations annuelles obligatoires, la direction annonçait un projet de modulation du temps de travail qui aurait supprimé la majoration des heures supplémentaires pendant la période estivale qui voit un afflux de patients occasionnels, mais elle restait sourde à leurs revendications d'augmentation de salaire et d'obtention de primes de dialyse et d'assiduité.

Ce centre a vu son chiffre d'affaires et ses bénéfices augmenter régulièrement ces dernières années. Il vient de verser 600 000 euros à ses actionnaires et va recevoir 4 % de la masse salariale brute d'aide de l'État, au titre du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi. Il appartient au groupe Diaverum, un important prestataire de services privé pour les affections du rein, premier en Europe. Il possède 250 cliniques dans 17 pays.

À la demande de la direction

et avec l'accord de l'Agence régionale de santé, le préfet prenait dès le lendemain du déclenchement de la grève un arrêté de réquisition du personnel infirmier au prétexte que, si certains patients pouvaient être dirigés vers d'autres centres, ce qui s'est produit aux premiers jours de la grève, l'état de santé des autres exigeait des soins sur place. Le centre pouvait donc fonctionner normalement avec des infirmières grévistes, mais réquisitionnées.

Finalement, au huitième jour de la grève, la direction lâchait du lest. Et si toutes les revendications n'ont pas été satisfaites, les grévistes ont obtenu 50 euros d'augmentation sous forme de prime, 50 euros de prime d'assiduité et une revalorisation du ticket restaurant. Ils ont donc voté l'arrêt de leur mouvement, fiers d'avoir résisté aux pressions et fait reculer leur direction.

Correspondant LO

• Doux et Tilly-Sabco

Chantage à l'emploi

Aussitôt après que la Commission européenne a annoncé l'arrêt total, par anticipation, des aides européennes à l'exportation de poulets, les deux groupes agro-alimentaires spécialisés dans cette production, Doux et Tilly-Sabco, ont crié qu'on les étranglait et menaçent de licencier, ce que Doux a déjà fait il y a un an.

Doux et Tilly Sabco, seuls exportateurs européens de volaille congelée vers le Moyen-Orient, bénéficient de subventions pour compenser la différence de compétitivité entre ces producteurs et leurs concurrents mondiaux. Pendant des dizaines d'années, les aides ont représenté une manne pour ces deux groupes volaillers.

Mais il y a un an, Doux était placé en redressement judiciaire, entraînant la suppression d'un millier d'emplois, la liquidation presque totale du pôle frais et la fermeture de certaines usines. Parallèlement Doux décidait de la baisse des prix payés aux fournisseurs. Le principal concurrent de Doux, Tilly-Sabco décidait alors d'imposer une baisse des prix similaire à la centaine d'éleveurs qui travaillent pour lui. L'annonce d'une importante diminution des subventions européennes avait déjà servi de prétexte à

ces baisses qui ont entraîné pour les aviculteurs un énorme manque à gagner.

Dans un communiqué, Doux et Tilly-Sabco ont demandé que l'État français prenne « ses responsabilités pour préserver les milliers d'emplois ». Cette menace vise à rappeler les engagements du gouvernement à leur égard. Il y a quelques mois en effet, le gouvernement avait annoncé, par la bouche de son ministre de l'Agriculture, qu'il entendait compenser la perte des aides européennes en faisant bénéficier Doux et Tilly-Sabco du crédit d'impôt compétitivité et emploi (CICE), cette subvention du gouvernement socialiste, présentée comme une solution pour doper la compétitivité des entreprises et soi-disant protéger les emplois.

Comme toutes les subventions, européennes et nationales, celles-ci sont de l'argent public utilisé pour permettre au patronat de maintenir ses profits, mais pas les emplois. 8,5 millions d'euros de bénéfices pour le dernier trimestre 2012 chez Doux, plus de deux millions d'euros pour l'année 2012 chez Tilly-Sabco, l'argent ne manque pas. Il n'y a donc aucune raison pour que les travailleurs soient sacrifiés.

Aline RETESSE

• Safen-Onet – Cholet (Maine-et-Loire)

En grève pour les salaires !

Depuis le vendredi 5 juillet, c'est la grève à la Safen-Onet à Cholet, sous-traitant logistique de Michelin, qui emploie 36 salariés dont le travail consiste à mettre les pneus fabriqués dans les camions. Si certains sont remplis avec des engins de manutention, la plupart sont remplis manuellement : un travailleur à l'approvisionnement, un autre à l'intérieur du camion pour charger 1 200 pneus, ou « enveloppes », en 45 minutes. C'est un travail de bagnard, surtout l'été lors des grosses chaleurs.

Dans les années 1990, Michelin avait décidé de recourir à un sous-traitant, car le chargement était une véritable fabrique à handicapés. Accidents du travail et maladies professionnelles cassaient le bilan sécurité du patron... et la santé des travailleurs. Avec la sous-traitance, les conditions de travail ont continué à se dégrader, mais le procédé a permis à Michelin de maquiller la réalité en se cachant derrière la Safen-Onet.

La grève a entraîné dès le début les trois quarts des effectifs. Son motif ? Les salaires, que la Safen-Onet a gelés : 0 % d'augmentation en 2013. C'est une

provocation car les salaires sont déjà très bas : 1 140 euros en journée normale et 1 300 en 3x8, après dix ans d'ancienneté.

À ces bas salaires insuffisants pour vivre s'ajoute la dégradation des conditions de travail. Les cadences sont de plus en plus lourdes. Entre 2006 et aujourd'hui, 18 postes en CDI ont été supprimés pour faire le même travail, voire plus. Les grévistes revendiquent une augmentation de salaire de 4 %, le paiement des jours de grève et la réparation des engins de manutention toujours en panne.

Au cours des dix premiers jours de grève, la Safen-Onet, avec l'accord de Michelin, a fait venir des agents de maîtrise du Mans, de Tours... et même de Valenciennes, Lyon et Marseille ! Ce personnel « de luxe » n'a pas été capable de remplir plus de quatre camions par jour. Il a chargé 4 000 pneus, au lieu des 25 000 faits habituellement.

Les 26 grévistes sont plus soudés que jamais. Ils discutent et décident de leurs revendications et de leurs actions en assemblée. Un vent de dignité et de fraternité souffle au-dessus de la Safen-Onet et de Michelin, où le soutien financier s'organise.

Correspondant LO

• Belleville-sur-Loire (Cher)

Victoire des grévistes de la centrale nucléaire

Depuis le 13 mai, douze employées des sociétés Océ et Exirys, sous-traitantes de la centrale nucléaire de Belleville-sur-Loire étaient en grève. Travaillant comme secrétaires ou à l'accueil, elles réclamaient leur embauche comme agents EDF, ce qu'avait d'ailleurs recommandé un inspecteur de l'ASN (Autorité de sûreté nucléaire) il y a un an. En fait, il s'agissait d'un prêt illicite de main-d'œuvre, puisqu'elles sont en permanence sur la centrale et font un travail effectué auparavant par du personnel EDF. Vendredi 12 juillet, la direction de la centrale céda et huit des douze employées étaient embauchées par EDF sur leur poste.

Pendant la grève, la direction d'EDF comme celles des entreprises sous-traitantes, ont multiplié les provocations et les manœuvres, comme celle, mesquine, d'interdire aux grévistes l'utilisation d'une table pour leurs repas, sous prétexte qu'elle appartenait à EDF. Il y eut aussi des propositions financières : une première

fois, 50 000 euros par personne, une deuxième fois, 700 000 euros pour tous, si quatre grévistes étaient d'accord. Les grévistes ont tout rejeté, leur revendication était simple : intégration de toutes à EDF.

La détermination des grévistes a reçu le soutien du personnel de la centrale et en particulier du personnel féminin des prestataires : femmes de ménage, documentalistes, accueil. Chaque jour, le repas pris en commun était joyeux et combatif.

Même s'il reste encore trois grévistes non encore embauchées, EDF a dû céder. La détermination des grévistes, la publicité faite à la grève, le fait qu'EDF ne respecte pas la loi (même Delphine Batho, l'ex-ministre de l'Énergie, n'en revenait pas) ont obligé EDF à changer de langage et à embaucher les grévistes.

Ce problème des sous-traitants existe dans toutes les centrales, l'exemple de Belleville doit être contagieux.

Correspondant LO

• La Redoute-Roubaix

Les Pinault, ou l'image du patronat

Après avoir tiré le maximum de La Redoute et pressuré le personnel pendant des années, François-Henri Pinault veut maintenant s'en débarrasser pour continuer à investir dans les entreprises du luxe qui rapportent beaucoup plus. C'est que la crise enrichit une minorité de riches alors qu'elle appauvrit le reste de la population, dont les millions de clients de La Redoute. Le personnel ne compte pas se laisser faire et commence à demander des compensations – payées par Pinault – en cas de cession. Et les Pinault ont largement les moyens de payer. Qu'on en juge plutôt.

François, le père, fils d'un modeste marchand de bois, a commencé son ascension en récupérant l'entreprise de son ex-beau-père, avec l'aide... du Crédit Lyonnais. Ce fut là le début d'une longue collaboration avec cette banque qui va participer à son enrichissement.

Puis, il rencontre Jacques Chirac en novembre 1981, dont il va devenir un ami et qui va l'aider à racheter des entreprises en Corrèze. Mais comme la gauche est alors au pouvoir, Pinault va chercher des amis de ce côté, dont Laurent Fabius. Il obtiendra ainsi deux entreprises en liquidation, pour un franc symbolique, Isoroy puis La Chapelle-Darblay, n°1 français du papier journal. Après la recapitalisation de ces entreprises par l'État, Pinault les revend en empochant au passage une plus-value de plusieurs centaines de millions de francs.

En 1989 il achète la CFAO

(Compagnie française de l'Afrique occidentale) spécialisée dans le commerce outre-mer, puis le Printemps en 1991, avec l'argent prêté par le Crédit Lyonnais qui est alors une banque publique. En 1992, il embauche comme PDG de son groupe, Jean-Paul Huchon, ami de Rocard et actuel président socialiste de la région d'Ile-de-France. Le Crédit Lyonnais avait, sans en avoir le droit, acheté une société d'assurance américaine en faillite, Executive Life, qu'il a revendue rapidement à Pinault. Le Crédit Lyonnais sera condamné par l'État américain à payer une amende de plusieurs centaines de millions de dollars. Pinault, lui, vendra Executive Life avec une énorme plus-value.

En 1994, Pinault rachète La Redoute, qu'il fusionne avec Pinault-Printemps. Le nouveau groupe prend le nom de PPR (Pinault Printemps



Redoute). Les acquisitions ne s'arrêtent pas là. Il devient aussi propriétaire de la Fnac en 1994, du magazine *Le Point* en 1997, de la maison de ventes aux enchères Christie's en 1998...

Quand François-Henri, le fils, prend la tête du groupe, il continue comme son père, qui avait soufflé Gucci à son concurrent Bernard Arnault, à se concentrer sur le rachat d'entreprises du luxe. Pour tous ces rachats, père et fils ont pillé entre autres entreprises La Redoute. Quelques exemples de magouilles, à chaque fois que le logo Redoute apparaît sur n'importe quel support,

une somme est versée par La Redoute au groupe Redcats qui lui est lié. Les loyers des bâtiments qui appartenaient depuis toujours à La Redoute remontent à PPR par des voies obscures. De plus, La Redoute était chargée de payer sur son budget la plupart des frais de fonctionnement d'autres entreprises du groupe Redcats. La Redoute pouvait ainsi faire des pertes pendant que Redcats, PPR et surtout la holding financière de la famille Pinault faisaient des profits.

Aujourd'hui, les Pinault, cinquante-neuvième fortune mondiale en 2012, troisième fortune française, possèdent

un empire dans le luxe et les vêtements de sport haut de gamme. Ils possèdent aussi une des plus grandes collections d'art contemporain du monde, dans leurs deux palais vénitiens.

Les entreprises comme Conforama, Fnac... et maintenant La Redoute, subissent le même sort : les Pinault s'en débarrassent après s'être enrichis grâce à elles. Imposer à ces patrons de prendre sur la fortune qu'ils ont accumulée pour verser des indemnités conséquentes en cas de cession est une nécessité et ils en ont largement les moyens.

Correspondant LO

• Usine Elba (groupe Hamelin) – La Monnerie (Puy-de-Dôme)

Grève contre les licenciements

L'usine Elba de La Monnerie fait partie du groupe Hamelin (papeterie de luxe) qui vient d'annoncer une vague de licenciements.

La loi sur la sécurisation de l'emploi est une véritable aubaine pour les patrons qui se dépêchent de l'utiliser.

Cette loi si mal nommée, qui découle de l'ANI (Accord national interprofessionnel), patronnée par le gouvernement Hollande-Ayrault et signée le 11 janvier entre les organisations patronales et trois fédérations syndicales (CFDT, CFTC et CGC) est entrée en vigueur le 1^{er} juillet. L'encre était à peine sèche quand la direction du groupe familial Hamelin, qui fabrique du papier, des cahiers et des classeurs, sous les marques Oxford ou Canson, a décidé de fermer cinq sites, dont trois en France (La Monnerie Le Montel, dans le Puy-de-Dôme, Troyes et Villeurbanne), sans compter d'autres licenciements autour de Caen où est basée l'entreprise.



La direction justifie ses mesures par une prétendue crise du papier et du carton. Mais si crise il y a, pourquoi les travailleurs devraient-ils en faire les frais et payer de leur emploi les variations des ventes du groupe ? Hamelin emploie environ 3000 travailleurs dans 21 pays et réalise autour de 700 millions d'euros de chiffre d'affaires. Ces dernières années ses bénéfices lui ont permis de racheter plusieurs concurrents de poids.

À l'usine Elba de La Monnerie, les salariés ont été complètement pris par surprise : « On a travaillé comme des fous pour préparer la rentrée scolaire, dit un travailleur. Il y avait cinquante intérimaires depuis février. (...) Le directeur du site nous répétait que nous étions les meilleurs depuis que nous nous sommes recentrés sur la production de classeurs à anneaux, que le groupe allait investir. » La famille Hamelin en a décidé autrement. Avec

l'ANI, le comité d'entreprise n'a que deux mois pour négocier le plan social, à partir de la première réunion qui a lieu... à la veille des trois semaines de vacances.

Les travailleurs d'Elba sont en grève depuis mardi 16 juillet, profondément dégoûtés par ces patrons qui utilisent contre eux toutes les ficelles légales que le gouvernement a tressées et que le patronat peut maintenant utiliser à loisir.

Frédéric GESROL

• La Poste – Saint-Chamond (Loire)

Les mauvais coups de l'été

Dans la Loire, comme partout, La Poste restructure. D'abord en annonçant la fermeture pour fin 2014 du Centre de tri de Montreynaud à Saint-Étienne avec 160 emplois menacés. L'activité étant envoyée dans le Rhône, une lettre partant de Saint-Étienne devra donc faire un aller/retour de 80 kilomètres pour revenir dans la Loire.

En plus, il y a tous les mauvais coups contre les petits

bureaux de poste de villages ou de quartiers qui se multiplient.

Par exemple, les habitants du quartier de Saint-Julien, à Saint-Chamond, ont pris connaissance ces jours-ci, à l'entrée de leur bureau de poste, d'une affiche intitulée : « Mesures estivales durant l'été, votre bureau de poste adapte ses horaires ». On ne sait pas si c'est de l'humour pour la direction de La Poste mais l'adaptation des horaires est...

la fermeture pure et simple du bureau de poste pendant un mois. Les usagers sont renvoyés à un autre bureau, à 2 kilomètres. Ils n'ont plus la possibilité de retirer de l'argent car il n'y a pas de distributeur de billets sur le quartier (refus de la Poste) ; il n'y a pas non plus de boîte aux lettres.

La situation de la disparition de ce service public à Saint-Julien, en août, risque de n'être qu'un avant-goût d'une

fermeture définitive en 2014 de ce bureau de poste, après que la direction de la Poste a déjà réduit sensiblement ses plages d'ouverture (ouvert seulement le matin).

La direction de la Poste doit prendre sa décision fin 2013 mais on sait déjà qu'elle a un projet : la fermeture. Mais il n'est pas dit que cette fermeture passe comme une lettre à la poste.

Correspondant LO

• Call Expert – Saint-Christol-lès-Alès (Gard)

Les salariés luttent pour leurs emplois

Les salariés de Call Expert à Saint-Christol-lès-Alès ont maintenu leur présence dans l'entreprise 24 heures sur 24, du 5 juin au 8 juillet.

Call Expert est un centre d'appels qui vend ses prestations à d'autres entreprises. Il a été mis en redressement judiciaire en 2010 et les deux principaux contrats avec des clients doivent expirer en fin d'année sans que d'autres soient prévus. De ce fait, le patron ne rembourse plus ses dettes depuis huit mois. Il doit, entre autres, 31 821 euros à l'Urssaf du Gard, 21 487 euros pour les

retraites, 6 737 euros pour le chômage et 40 672 euros aux impôts. Par contre il a empoché des aides publiques. Exemple : 130 000 euros du fonds Industrialisation du bassin alésien et 500 000 euros au titre des contrats de professionnalisation.

Le 4 juin dernier, devant l'inquiétude des travailleurs pour leurs emplois, la CGT a organisé une assemblée du personnel réunissant une cinquantaine de personnes sur un effectif de 105 salariés. Le lendemain matin, en arrivant à leur travail, ceux-ci ont eu la mauvaise surprise de

constater que le patron avait fait bloquer tous les ordinateurs. C'est pour s'opposer à ces menaces que les salariés ont occupé le centre d'appel.

Lors du comité d'entreprise du 24 juin, le patron a annoncé la procédure de liquidation judiciaire de Call Expert Alès. À la fin de la réunion, les salariés qui attendaient dehors ont interpellé le patron pour lui demander des comptes. Pour toute réponse, la police est intervenue contre les salariés pour permettre à ce patron de s'éclipser.

Le 5 juillet, le tribunal de commerce de Nîmes

a prononcé officiellement la liquidation judiciaire. Suite à cette décision, les salariés ont annoncé lundi 8 juillet qu'ils levaient l'occupation du site et engageaient de nouvelles procédures judiciaires, pour licenciements abusifs et pour obtenir par ailleurs la mise en place d'un plan de sauvegarde de l'emploi (PSE). Ils souhaitent entre autres que l'argent public qui a été touché par l'entreprise soit reversé dans le cadre du PSE.

Depuis 2001 qu'existe cette entreprise, le patron Bertrand Delamarre a fait l'acquisition de plusieurs sociétés, créé

• ArcelorMittal Dunkerque L'emploi de la précarité

La direction d'ArcelorMittal mène à Dunkerque une campagne très active vers la presse pour faire oublier la fermeture de plusieurs installations en Europe, dont celles de Florange et de Liège. Elle se vante d'avoir battu au mois de mai un record de production avec 585 000 tonnes de brames. Elle met en avant les investissements qu'elle prévoit. Mais elle se tait sur les profits qu'elle y réalise. Enfin, elle se flatte d'embaucher.

La vérité, c'est que depuis des années l'effectif total des salariés (hors sous-traitants) du site de Dunkerque a beaucoup diminué. En mars 2008, il y avait 3 982 travailleurs. Il y en a 3 552, soit 430 en moins. Et sur les 775 personnes qui peuvent partir en retraite d'ici fin 2015, la direction annonce qu'elle ne remplacera que deux emplois sur trois. Elle veut donc encore supprimer plus de 250 emplois.

De plus, les embauches dont elle parle n'ont été faites en grande partie qu'en CDD de 18 mois et en intérim. Résultat : il y avait 10 % de précaires à l'effectif en 2008, il y en a 20 % maintenant. Voilà comment ArcelorMittal continue à pressurer les travailleurs.

Correspondant LO

• Gaz de schiste

Les appétits de l'industrie pétrolière

Après qu'Arnaud Montebourg eut réclamé une « exploitation écologiste » du gaz de schiste par une compagnie publique, Hollande a réaffirmé le 14 juillet que son gouvernement ne reviendrait pas « durant ce quinquennat » sur cette interdiction. Delphine Batho, ex-ministre socialiste de l'Écologie, limogée du gouvernement, a accusé « les forces économiques liées au gaz de schiste » d'être responsables de son éviction. Derrière ces agitations, on sent les appétits des industriels pour un gisement... de profits potentiels.

Le gaz de schiste, c'est du gaz ou de l'huile pétrolière dispersés dans les couches profondes de schiste. Des estimations laissent entrevoir que le sous-sol d'un large arc sud-est allant de Montélimar à Montpellier regorgerait de ce gaz, tandis que celui du bassin parisien contiendrait du pétrole. La quantité de gaz disponible pourrait représenter plusieurs décennies de la consommation nationale.

Mais la seule technique opérationnelle pour recueillir ce gaz est celle dite de la fracturation hydraulique. Cela consiste à forer un trou de 2 à 3 000 mètres de profondeur puis à injecter un mélange d'eau, de sable et de divers produits chimiques sous haute pression pour fracturer le schiste qui contient des bulles de gaz. Libéré, le gaz remonte à

la surface – avec l'eau et toutes les substances polluantes.

Or, s'appuyant sur des observations faites aux États-Unis et au Canada où la technique est pratiquée à grande échelle, les opposants à ces forages dénoncent les ravages sur l'environnement : consommation massive d'eau, pollution des nappes phréatiques, fuites de gaz...

La question principale, c'est l'économie de marché

Dans cette affaire des gaz de schiste, comme pour toute la production d'énergie, la question principale n'est pas la technique. Totalement maîtrisée, mise en œuvre en toute transparence, après avoir collectivement mesuré les risques pour les riverains, pour les travailleurs qui les mettent en œuvre, ou encore pour la nature, il n'y

a pas de raison que l'humanité s'interdise l'utilisation de telle ou telle technique si elle représente vraiment un moyen efficace de satisfaire les besoins énergétiques de la collectivité.

Mais dans cette économie de marché où les moyens de production appartiennent à des sociétés privées, ce sont elles qui contrôlent la « politique énergétique » de la planète. Soumises à une concurrence acharnée et mues par le seul profit, elles sont prêtes à faire prendre tous

les risques, aux travailleurs comme aux riverains, pour emporter un marché. Avec un pétrole de plus en plus cher, des techniques complexes et coûteuses, comme l'extraction du gaz de schiste ou l'exploration pétrolière offshore en eaux très profondes, sont devenues rentables. Le secteur pétrolier est prêt à balayer tous les obstacles pour les mettre en œuvre. Et il trouve à chaque étape des complicités dans l'appareil d'État.

En France, le ministère

Borloo avait accordé des permis d'exploration sans même vérifier la technique utilisée. Aux États-Unis, le géant du secteur, Halliburton, a invoqué le « secret industriel » pour refuser de communiquer aux autorités la composition chimique du mélange injecté dans les forages de gaz de schiste. Son ancien PDG, Dick Cheney, qui fut vice-président de George W. Bush, avait pris soin de faire voter une loi protégeant ce secret.

Xavier LACHAU



La mobilisation des riverains a fait reculer le gouvernement Fillon

En mars 2010, Borloo, ministre de l'Écologie de Sarkozy, avait accordé en catimini des permis d'exploration à plusieurs filiales des grandes compagnies pétrolières dont Total, associées à GDF Suez et à des spécialistes américains du forage pétrolier. Au printemps 2011, une mobilisation aussi massive que soudaine, regroupant plusieurs dizaines de milliers d'habitants du sud

du pays, parmi lesquels des maires et des élus de toutes appartenances politiques, contraignait le gouvernement Fillon à reculer et à faire voter une loi abrogeant tous les permis d'exploration déjà accordés. La colère des habitants était d'autant plus légitime qu'ils n'avaient jamais été ni consultés ni informés avant la délivrance des permis.

X.L.

La catastrophe spectaculaire de la plate-forme pétrolière

En avril 2010 dans le golfe du Mexique, *Deepwater Horizon* avait entraîné la mort de onze ouvriers et la plus grande marée noire jamais connue aux États-Unis. Elle avait été provoquée par des économies répétées sur les équipements et aggravée par le refus de BP d'arrêter l'extraction dès le début de l'accident. Cela n'a pas empêché le gouvernement

Ayrault, dès son installation en juin 2012, d'autoriser le groupe Shell à construire une plate-forme de ce type en Guyane. Pour avoir envisagé de geler provisoirement ces autorisations, la socialiste Nicole Bricq avait été écarté du ministère de l'Écologie.

Si Ayrault et Hollande, après Sarkozy et Fillon, semblent plus prudents pour autoriser la

fracturation hydraulique, c'est qu'ils craignent des réactions populaires comme celle de 2011. C'est une crainte salutaire qui montre que, dans le domaine de l'écologie comme dans les autres, la pression et les contrôles effectués directement par les travailleurs des installations ou par les riverains sont les seules efficaces.

X.L.

• Pierre Fabre

Un homme qui savait soigner ses profits

Depuis l'annonce du décès de Pierre Fabre le samedi 20 juillet, les hommages des politiciens de gauche comme de droite se succèdent. C'est d'ailleurs en partie avec leur aide, via des financements publics, que cet expert en rachat d'entreprises s'est constitué son empire.

Le Medef a fait part de sa « très vive émotion », son président Pierre Gattaz déplorant une « immense perte » de cet homme « parmi les grands décideurs français ». Les élus socialistes ont poursuivi l'éloge. François Hollande a salué « un entrepreneur exceptionnel ».

Montebourg, lui, a félicité « le défenseur du patriotisme industriel (...) qui a su faire rayonner l'excellence de la pharmacie française dans le monde ». Éloges encore du président socialiste de la région Midi-Pyrénées, du député-maire PS de Toulouse et de Jean-Michel Baylet, patron du quotidien régional *La Dépêche du Midi* et président du Parti radical de gauche.

Le mythe du petit patron qui devint grand

C'est l'histoire d'un petit pharmacien qui, dans les années 1950, inventa le premier

veinotonique et décrocha le jackpot. Dans la foulée, en 1962, Fabre crée le laboratoire qui porte son nom. Puis au fil des succès commerciaux et des rachats de concurrents, il devient un géant du secteur de la pharmacie et des cosmétiques : rachat des marques Klorane en 1965, Ducray en 1969, René Furterer en 1978, de l'eau thermale d'Avène en 1990. Fabre est le troisième laboratoire pharmaceutique français, derrière Sanofi et Servier. Avec 10 000 salariés dans le monde dont 6 700 en France, son empire est une multinationale avec 42 filiales et des produits

vendus dans plus de 130 pays. Il a réalisé deux milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2012. Sa fortune personnelle est estimée à 1,2 milliard d'euros.

Fabre avait aussi investi dans les médias. Via sa société Sud Communication, il possédait des radios, des quotidiens régionaux comme *La Montagne* et des magazines comme *Valeurs Actuelles*. Il était connu pour sa capacité à peser sur les élus locaux du Tarn et de la région. Il savait recevoir chez lui dans son domaine du château du Carla les ministres et les présidents : de Giscard à Fabius en passant par Rocard,

Chirac ou Sarkozy, sans oublier Cahuzac, lorsqu'il était conseiller du ministre de la Santé Claude Évin. Hollande était venu inaugurer le 30 mai dernier l'extension d'une de ses usines à Castres.

Toutes ses bonnes relations furent bénéfiques à Fabre, une partie de ses frais de recherche étant d'ailleurs assurée par l'État et les collectivités locales par le biais de multiples subventions. C'est ainsi qu'il s'était vu accorder toutes les facilités pour implanter un « pôle de recherche » sur les terrains de l'ex-AZF à Toulouse en 2008.

Corentin ANIATH